

- FAQ -

APPEL A CANDIDATURES

- Quels sont les critères pour intégrer ce programme ?

L'Escalator s'adresse à tous les porteurs de projets digitaux quel que soit leur secteur d'activité, qui ont une énorme envie de créer et développer une entreprise mais manquent de formation, de connexions et de soutien financier. Nous basons nos admissions sur la détermination des entrepreneurs et leur capacité avérée à se fondre dans un collectif, ainsi que sur la qualité de leur projet et non sur des critères tels que l'âge ou le diplôme.

En résumé :

- Avoir une dimension digitale (Applications, Marketplaces, e-commerce...)
- Tous secteurs confondus. Nous avons déjà accompagné des entreprises dans la Edtech, FinTech, FoodTech, HealthTech, SilverTech, Smart Mobilité, Startups à impact... etc.
- Être à un stade d'idéation, amorçage, premiers clients.

- Il y a-t-il des conditions géographiques à respecter ?

Oui, il est nécessaire de résider en Ile de France.

- Pourquoi envoyer un pitch deck ? Et quel est le format souhaité ?

Un pitch deck est une présentation, sous format Word ou PowerPoint, qui décrit de façon complète votre projet. Ce document nous permet d'évaluer :

- Le problème que votre startup souhaite résoudre, et le public ciblé.
- La solution que vous proposez pour y remédier.
- Votre vision et votre proposition de valeur
- Votre marché
- Votre offre, ce que vous apportez-vous précisément à vos clients
- Votre différenciation, ce en quoi votre solution est unique
- Votre modèle commercial
- L'équipe constituante.

Quel que soit la forme de votre document, n'hésitez pas à nous l'envoyer !

- FAQ -

APPEL A CANDIDATURES

Notre processus de sélection a lieu une fois par an, entre janvier et mars pour une intégration à L'Escalator en mai. Il se divise en 4 étapes et dure donc en moyenne 3 mois. Nous priorisons les profils dans le besoin et les parcours de vie atypiques.

ÉTAPE 1 : Réception de vos dossiers via le formulaire de candidature (Jusqu'au 25 mars)

Nous recevons en moyenne **250 candidatures** à cette étape. La sélection des dossiers est réalisée par nos équipes afin de pouvoir auditionner les profils compatibles avec nos valeurs portant un projet viable. Nous retenons environ **70 candidatures** pour l'étape suivante, qui est celle de l'entretien en visioconférence.

ÉTAPE 2 : Interviews en visioconférence avec l'équipe de L'Escalator (entre le 25 Mars et le 12 Avril)

Les interviews durent en moyenne **15 minutes**. L'objectif de cette étape est de mieux comprendre le projet et les intentions des candidats.

C'est lors de cette étape, que nous répondrons également à vos questions liées à l'accompagnement.

Nous retenons à ce stade environ **40 start-ups** pour le jury final de sélection qui a lieu en présentiel.

ÉTAPE 3 : Jury de sélection (le 24 avril en présentiel)

Lors de cette étape ; un jury constitué de tous nos partenaires ainsi que de personnalités de notre écosystème sélectionne les start-ups qui seront incubées. À l'issue des délibérations, au maximum **20 start-ups** seront retenues.

- Etape 4 : Accueil au sein de nos locaux (Mai)

- FAQ -

NOTRE ACCOMPAGNEMENT

- Comment se structure le programme d'accompagnement ?

Notre programme d'accompagnement, en fonction de la maturité de votre projet, dure :

- **3 mois, prolongeable 9 mois suite à un jury de prolongation**

- **12 mois d'office lors de l'intégration**

Le programme comprend des workshops, du coaching, mentorat et mises en relation.

Workshops : Au moins un workshop par semaine pour structurer, et développer votre startup.

Ce sont des sessions par groupe qui durent en général 2h30 (1h de théorie, 1h30 de pratique personnalisé).

Les sujets sont divers et construits selon les besoins des incubés : (ex hard skills : communication, marketing, sales, ou soft skills : gestion de son temps, médiation...)

- Les trois premiers mois reprennent les bases de la construction d'une startup.

- Concernant les startups plus avancées, nous cocréons avec les experts métiers des sessions qui répondent personnellement aux besoins et difficultés récoltés auprès des entrepreneurs.

Nous avons organisé l'an dernier **97 workshops**.

Des Permanences : Vous aurez régulièrement l'occasion d'échanger en one-to-one avec des experts métiers, experts de l'écosystème, collaborateurs de nos partenaires, grands groupes. Nous réalisons 2 permanences par semaine. Nous avons réalisé **210 heures** de permanence en one-to-one.

- Quels sont les rôles des personnes dédiées à mon accompagnement ?

Le référent (membre de l'équipe L'Escalator) assure un *suivi hebdomadaire* avec chaque start-up (attitrée) pour vérifier leurs avancées.

Le mentor, collaborateur de nos partenaires, accompagne et met à disposition de l'entrepreneur son savoir-faire et ses contacts, *une fois par mois*.

Hackathon, séminaire : Nous organisons régulièrement des sessions avec des prestataires extérieurs (ex : sales, RH, leadership)

Speakers inspirants : nous accueillons régulièrement des personnalités inspirantes (artistes, sportifs, entrepreneurs à succès, politiques, collectivités territoriales, et autres PDG de grands groupes). Ces rencontres favorisent les mises en relation et la construction d'un mindset entrepreneurial.

- **Le programme est-il payant ?**

Non il est entièrement gratuit pour les startups. Une convention d'incubation devra être signée stipulant vos engagements et les attentes de L'Escalator concernant la vie quotidienne au sein de notre programme.

- **Il y a-t-il des conditions de présentiel ?**

Oui, nous croyons à la force de la communauté, et encourageons un accompagnement très personnalisé. Nous aimons les entrepreneurs qui ont un mindset curieux, en quête de feedback et d'apprentissage. Et cela se passe principalement au bureau, par des discussions à la machine à café, ou par des échanges avec des speakers ou personnalités inspirantes de dernière minute.

C'est pourquoi nous demandons aux entrepreneurs **d'être présents au minimum 3 jours par semaine, et de participer à 75% des workshops et/ou one-to-one.**

- **L'incubateur peut-il m'aider dans mes recherches de subventions ?**

Oui, nous sommes labélisés FPI, Innov'up incubation et French Tech Tremplin et prochainement avec d'autres labels à impact ! Nous sommes également en contact avec l'intégralité des acteurs de l'écosystème startups, et nous encourageons les mises en relations.

- **L'incubateur peut-il m'aider dans ma levée de fonds ?**

Oui, nous sommes en relation avec de nombreux fonds d'investissements et BA. Si cela est pertinent, nous vous accompagnerons dans la constitution de vos dossiers, et favoriserons les mises en relation.

Maurice Levy et ses équipes se sont également rapprochés de Marc Ménasé (Founders Future) pour mettre en place une nouvelle solution de financement dédiée aux meilleurs entrepreneurs du programme appelée Future Step Venture ! <https://www.linkedin.com/company/futurestepventure>

- **Quels sont les locaux dont je bénéficie ?**

L'Escalator, c'est un plateau de 700m² réunissant des bureaux en open-space, 6 salles de réunions, des phonebox, des espaces détente et une cuisine équipée.

Chaque startup peut bénéficier au maximum d'un à trois bureaux au sein de l'open-space.

- **Puis-je domicilier ma structure au sein de L'Escalator ?**

Oui c'est possible.